



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
20 août 2003
Français
Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2003

8-12 septembre 2003, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Prorogations de cadres de coopération de pays

Note de l'Administrateur

Résumé

La présente note, établie selon la formule simplifiée adoptée à la première session ordinaire de 2002 du Conseil d'administration, contient des informations sur la première prorogation des seconds cadres de coopération de la Bosnie-Herzégovine et du Chili pour une période d'un an, ainsi qu'une demande d'approbation de la prorogation du second cadre de coopération du Pérou pour une durée de deux ans. Ces prorogations ont été demandées par les gouvernements intéressés.

Conformément à la pratique établie, l'Administrateur approuve la première prorogation d'un an, mais les prorogations pour une deuxième année ou d'une durée de deux ans sont présentées au Conseil pour approbation. Le tableau 1 contient des informations sur les premières prorogations d'un an approuvées par l'Administrateur. Le tableau résume les raisons données à l'appui de la demande de prorogation du second cadre de coopération du Pérou pour une durée de deux ans.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la première prorogation des seconds cadres de coopération de la Bosnie-Herzégovine et du Chili pour une période d'un an, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre 2004, et approuver la prorogation du second cadre de coopération du Pérou pour une durée de deux ans, c'est-à-dire du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2005.



Tableau 1
Prorogations des cadres de coopération approuvées par l'Administrateur depuis juin 2003

<i>Pays</i>	<i>Durée du cadre de coopération initial</i>	<i>Année proposée pour la prorogation</i>	<i>Raison et explication</i>		
			<i>Harmonisation avec les autres organismes des Nations Unies</i>	<i>Faits nouveaux survenus dans le pays sur le plan politique</i>	<i>Mise en oeuvre et/ou questions diverses</i>
Bosnie-Herzégovine	2001-2003	2004	Harmoniser le cycle de programmation du PNUD avec celui des Nations Unies, dont le début est prévu pour janvier 2005.		
Chili	2001-2003	2004	Harmoniser le cycle de programmation du PNUD avec celui des Nations Unies, dont le début est prévu pour janvier 2005.		

Tableau 2
Prorogations des cadres de coopération de pays exigeant l'approbation du Conseil d'administration

<i>Pays</i>	<i>Durée du cadre de coopération initial</i>	<i>Durée (années) des prorogations déjà approuvées</i>	<i>Durée (années) de la nouvelle prorogation proposée</i>	<i>Prorogation</i>		<i>Raison et explication</i>		
				<i>Deuxième prorogation d'un an</i>	<i>Deux ans</i>	<i>Harmonisation avec les autres organismes des Nations Unies</i>	<i>Faits nouveaux survenus dans le pays sur le plan politique</i>	<i>Divers</i>
Pérou	2001-2003	–	2004-2005	X		Harmoniser le cycle de programmation du PNUD avec celui des Nations Unies, dont le début est prévu pour janvier 2006.		